



Commune
de **Milvignes**

Milvignes Infos

**Bulletin
communal**

FÉVRIER 2020 | N° 1

EDITO



Le temps... Un temps pour tout... Cet éditorial est l'occasion de prendre congé de vous, citoyens de Milvignes. Pas d'adieux nostalgiques, ni de porte qui claque, juste le temps de passer à autre chose et une réflexion sur le temps qu'on peut mettre au service de la collectivité publique.

Que ces 16 années furent riches, passionnantes et surtout instructives ! Du législatif d'Auvergnier à l'exécutif de Milvignes, vivre la vie d'une commune de l'intérieur, en connaître tous les aspects, les contraintes et les possibilités, porter des projets, essayer les critiques, pester contre les embûches ou se réjouir des réalisations, tout ceci fut un privilège. Dans l'exercice de cette fonction, on court après le temps, on cherche à en gagner, parfois on le perd, mais jamais on ne le tue. C'est un temps donné, 4 ans, plus si entente.

Cette année 2020 qui débute est celle durant laquelle vous, citoyens de Milvignes, allez élire vos autorités pour la législature à venir. Et si c'était justement le temps d'y participer activement ? Il y a de nombreuses possibilités de s'investir pour sa commune. Vous en êtes les acteurs principaux, pourquoi ne pas en devenir les forces de proposition et de décision ? Que ce soit par le biais du Conseil général ou des nombreuses commissions communales, c'est une occasion unique de pouvoir agir et de pouvoir comprendre les arcanes du fonctionnement d'une commune, de sortir des lieux communs comme « y a qu'à... », « faut qu'on... ». Notre système politique permet à chacun de prendre sa place dans la gestion de sa commune, c'est une chance à saisir ! Nul besoin de compétences hors normes, les principales qualités requises sont le bon sens et l'envie de s'investir pour la communauté en consacrant quelques soirées par année à la chose publique. Osez manifester votre intérêt !

Si, après avoir lu ces quelques lignes, quelques-uns d'entre vous franchissent le pas, alors je n'aurai pas perdu... mon temps !

Josette Schaer

Conseillère communale

Dicastères de l'Urbanisme, de l'Economie publique, de la Mobilité et de la Gérance du patrimoine

Nouvelle procédure d'inscription dans les structures d'accueil parascolaire communales



A compter de l'année scolaire 2020/2021, les inscriptions dans les structures parascolaires (1H à 7H) se feront via une plateforme en ligne, dont le lien sera disponible dès mars 2020 sur le site internet communal, milvignes.ch.

Cette nouvelle procédure s'inscrit dans une démarche d'efficacité, permettant

notamment au personnel des structures une gestion des places d'accueil et une organisation interne rationnelles.

Cette plateforme permet aux parents, par la création d'un « compte client », de gérer leurs données et celles de leurs enfants et d'envoyer leur demande d'inscription au Service de l'enfance de manière sécurisée. L'utilisation est simple et intuitive, mais un manuel d'utilisation décrivant les différentes étapes jusqu'à l'envoi de l'inscription sera publié sur le site internet dès la mise en ligne de l'application.

Un courrier personnalisé détaillé sera adressé à chaque parent concerné (enfants déjà inscrits et nouveaux élèves scolarisés en août 2020).

L'accueil préscolaire n'est pas concerné par cette nouvelle procédure. La crèche

La Citrouille accueille les enfants durant la journée, depuis leur naissance jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire. Renseignements : lacitrouille@ne.ch ou par téléphone au 032 886 49 31.

Nomination d'un membre au Conseil communal

Suite à la démission de Madame la Conseillère communale Josette Schaer, c'est Monsieur Philippe Du Pasquier qui a été élu à l'Exécutif. Ancien président du Conseil général et de la Commission financière, Monsieur Du Pasquier, présenté par le Parti radical-libéral (PLR), a été élu le 10 février dernier. Il débutera son mandat au Conseil communal le 1^{er} avril.

Changement des horaires du guichet physique et téléphonique de Colombier

Afin de garantir la qualité des prestations, de permettre aux préposées de réaliser le traitement administratif et de conserver une ouverture hors des horaires de bureaux, les heures d'ouverture du guichet communal, rue Haute 20 à Colombier sont modifiées comme suit, dès le 1^{er} avril 2020 :

Lu-me : 8h30-11h30 / 14h-16h30

Je : 8h30-11h30 / 14h-17h30

Ve : 7h30-14h30

Samedi des Bibliothèques neuchâteloises

Le **14 mars 2020**, les bibliothèques neuchâteloises participeront pour la deuxième fois au Samedi des Bibliothèques en partenariat avec les cantons de Vaud, Fribourg et du Valais, autour du thème « **Même pas peur** ».

Nous vous attendons nombreux à la bibliothèque communale à Colombier, qui vous accueille dans ses locaux de la rue Haute 25, de **10h00 à 14h00**.

Au programme :

- Dédicace des livres de Julien Milesi, membre du jury du concours d'écriture
- Résultats du concours d'écriture et lecture des textes primés
- Remise des prix
- Verrée offerte par la commune

Traversée de Bôle par les véhicules lourds : mesure de restriction de vitesse

Après plusieurs demandes du Conseil communal en faveur d'une limitation générale de la vitesse sur l'axe de la RC173 traversant le village de Bôle, le Service des Ponts et Chaussées a pris un arrêté limitant la vitesse à 40 km/h pour les véhicules lourds.

Cette mesure ne satisfait pas totalement le Conseil communal, mais prend en compte la dangerosité liée à la sinuosité de ce tronçon et offrira une meilleure sécurité pour les piétons, en particulier, pour les enfants.

Boom à Bôle

C'est un spectacle d'un genre nouveau qui a marqué les festivités du Boom à Bôle le 4 janvier dernier. Cet événement, soutenu chaque année par les Autorités communales qui en choisissent et en organisent l'attraction, a été mis sur pied par le chœur mixte Le Fleuron.

Devant plus d'une centaine de spectateurs, une troupe d'artistes a présenté un spectacle nocturne inédit dans notre commune, réunissant danse, musique et lumières LED. Cette prestation, alliant arts et technologie, a offert à la population un tableau onirique, sans fumées, ni vapeurs soufrées. L'artifice était pourtant bien là : divertir, surprendre, éblouir...

Retraite d'un collaborateur de la voirie

Vous l'avez certainement croisé, peut-être salué, avez même échangé quelques mots avec lui au détour d'une rue. Il est un personnage connu dans nos villages.



Engagé à la commune de Colombier, en 1990, comme agent d'exploitation, **M. Jean-François Oudot** a donc passé quelque 30 ans au service de notre collectivité, oeuvrant à nettoyer, balayer, déneiger, tailler, faucher, élaguer, désherber, réparer, curer, colmater, ... Petit inventaire non exhaustif des tâches d'un collaborateur de la voirie, qui s'est encore étoffé, considérant l'étendue du territoire de Milvignes.

Après ces 30 années, M. Oudot a choisi de prendre une retraite anticipée. Le Conseil communal le remercie chaleureusement de son engagement et lui souhaite une retraite paisible et heureuse.

Gestion de l'anneau d'athlétisme (SIAALN)

Depuis mi-mai 2019, suite à la découverte de la gestion frauduleuse exercée par l'administrateur délégué d'une commune tierce, la gestion technique du Syndicat intercommunal de l'anneau

d'athlétisme du littoral neuchâtelois a été confiée à la commune de Milvignes. La gestion des réservations et de la comptabilité reste toutefois de la responsabilité de la commune d'Hauterive.

La fraude, révélée par la presse en décembre dernier, fait l'objet d'une procédure à laquelle participe le Conseil communal de Milvignes en tant que membre du syndicat.

Récupération des déchets recyclables en 2019

Le tri des déchets recyclables sur la commune de Milvignes en 2019 a permis la récupération de :

13'865 tonnes d'aluminium

79'310 tonnes de carton

204'680 tonnes de papier

266'360 tonnes de verre

652'320 tonnes de déchets verts

Ramassage des déchets organiques

Afin d'avoir le geste juste dans le tri des déchets organiques, nous vous rappelons quels sont les **déchets verts compostables** : épilures de fruits et légumes, café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules), résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot), mauvaises herbes.

Les déchets **non compostables**, et donc à évacuer dans des sacs taxés, sont : restes de repas cuits ou crus, coquilles d'œufs, de moules ou d'huitres, arêtes de poisson, os.

Projet de construction du Pré-de-l'Étang à Colombier : présentation publique

Les Autorités de la Commune de Milvignes invitent la population à une présentation publique concernant le projet de construction du quartier de l'Étang à Colombier, **mercredi 4 mars 2020, 19h30** à la salle du Conseil général à Colombier (rue Haute 20, 2^e étage).

Au programme : accueil par Madame la Conseillère communale Josette Schaer, présentation du projet par ACV Entreprises SA et Urbaplan, réponses aux questions.

INFORMATIONS OFFICIELLES

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

02.04.2020 – 11.06.2020 – 29.06.2020 – 10.09.2020 – 12.11.2020 – 17.12.2020

PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME

17.03.2020 – 28.04.2020 – 19.05.2020 – 23.06.2020 – 18.08.2020 – 15.09.2020 – 27.10.2020 – 24.11.2020 – 15.12.2020

Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.